

II. PISTES DE RÉFLEXIONS GROUPE DE TRAVAIL GTS

Grâce ou à cause de la situation de pandémie, un grand nombre d'entreprises se posent aujourd'hui la question de comment mieux aborder les problématiques de santé mentale au travail.

Cet espace-temps a en effet levé certains tabous et les entreprises ont devant elles de nouveaux défis pour garder leurs collaborateurs et créer ce cercle vertueux de management éthique, durable et digne.

Dans ce cadre et au vu de nos discussions j'ai fait des liens entre ce que je vis sur le terrain en tant que ressources externes pour les entreprises et peut-être que nous pourrions passer à l'action par le développement d'un concept de « labellisation des entreprises socialement et durablement éthiques, responsables au niveau des enjeux psychosociaux, de la santé mentale et du bien-être au travail ».

Le socle de ce label serait fondé sur les termes mêmes de la Convention 190 et pourrait également être un magnifique levier

- pour former des pairs praticien,
- faire parler de la problématique
- offrir une solution durable pour la défense et le soutien des victimes par une offre concrète de prévention et d'action (collectif d'experts etc...9
- et surtout pour que les entreprises se sentent concernées par le biais positif de prendre cette problématique au sérieux.

Je pense qu'il est important de laisser infuser cette idée pour en parler ensemble, peut-être même pourrions-nous entrer en contact ou nous inspirer de <https://fr.blab-switzerland.ch> dont la mission et le rayonnement nous permettrait d'être rapidement dans l'efficacité.